



Mounted Police Professional Association of Canada  
Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle

## Communication destinée aux membres

*Voici la septième d'une série de communications que vous adresse l'ACPMP, l'Association canadienne de la police montée professionnelle. Veuillez consulter notre [site Web](#) pour de plus amples informations au sujet des moyens de [devenir membre de l'ACPMP](#) et d'accéder à nos [messages antérieurs](#).*

---

### À NOS COLLÈGUES

Cette semaine, nous vous écrivons pour partager avec vous comment l'ACPMP est organisée et redevable envers ses membres en vertu de la Constitution de l'Association. Bien que nous vous invitons à lire le document intégral au [www.mppac.ca/constitution](http://www.mppac.ca/constitution), ce qui suit vise à donner un aperçu général et à répondre aux questions les plus fréquentes.

### STRUCTURE DE L'ASSOCIATION ET REPRÉSENTATION DES MEMBRES

Tout comme la GRC elle-même, l'Association est répartie en seize (16) secteurs, soit quatorze (14) secteurs régionaux, un (1) secteur pour la Direction générale à Ottawa et un (1) secteur pour la Division «Dépôt» à Regina. Ces secteurs élisent un certain nombre de délégués votants (basé sur la formule de représentation selon la population) qui assistent et votent lors d'assemblées nationales de l'Association et élisent les directeurs du conseil d'administration. Tout membre actif de l'Association peut se porter candidat au poste de délégué votant de son propre secteur.

Chaque secteur s'occupe des affaires locales en élisant des administrateurs, en tenant des réunions et en débattant des enjeux. Chaque secteur est doté d'un président et d'un secrétaire. Les membres sont invités à s'engager dans des discussions au niveau de leur propre secteur et à proposer des enjeux et des idées.

Le conseil d'administration est constitué de douze (12) postes : président, vice-président, secrétaire-trésorier et neuf (9) directeurs. On peut détenir le poste de directeur pour un mandat de trois (3) ans et tout membre actif de l'Association peut poser sa candidature à l'élection au conseil d'administration.

En outre, la Constitution prévoit la mise sur pied de comités permanents chargés des négociations collectives, de la supervision et de l'organisation des élections nationales et sectorielles, des prises de position en matière de politiques, ainsi que de la surveillance des finances de l'Association. La Constitution stipule également qu'une vérification externe annuelle des finances de l'Association doit être effectuée par des comptables accrédités.

## **ASSEMBLÉES ANNUELLES**

L'Association tiendra au moins une assemblée générale nationale par année. Tout membre de l'Association peut assister à l'assemblée générale annuelle; toutefois, seuls les membres élus pour représenter leur secteur (c.-à-d. les délégués votants) peuvent voter.

## **REDEVABILITÉ**

La structure et la Constitution de l'ACPMP assurent que les membres contrôlent l'orientation et l'agenda de l'Association, grâce à l'élection de leurs collègues chargés d'exercer des fonctions de dirigeants, et grâce à des processus équitables et transparents auxquels ces dirigeants doivent se conformer pour agir dans l'intérêt des membres de l'Association.

## **IMPLIQUEZ-VOUS ET ADHÉREZ À L'ACPMP PENDANT NOTRE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT!**

Comme vous pouvez le constater, l'ACPMP est fondée sur des principes démocratiques et elle est structurée pour faire en sorte que chacun de ses membres ait voix au chapitre et puisse participer activement.

Que ce soit en engageant vos collègues dans des discussions lors d'assemblées sectorielles et nationales, en votant pour des motions ou des délégués, voire en vous portant candidat à divers postes élus, à titre de membre de l'ACPMP, vous disposez de plusieurs moyens d'assumer un rôle actif.

En bout de ligne, le cadre de travail démocratique et constitutionnel de l'ACPMP permettra à ses membres de la faire évoluer au delà de ces principes fondateurs en définissant les objectifs de l'organisation et en travaillant ensemble pour créer une association indépendante vraiment transparente et représentative.

Il est encore temps de participer à notre campagne pancanadienne de recrutement de membres; vous n'avez qu'à visiter le site [www.mppac.ca/membership](http://www.mppac.ca/membership) où vous pouvez vous inscrire en ligne ou télécharger un formulaire de demande d'adhésion.

*C'est votre GRC, c'est votre avenir; vous pouvez faire la différence!*